



EMPLACEMENT AMBULANT VILLE DERCHIGNY GRAINCOURT Avis de publicité Juillet 2022

à retourner par mail : proximité@mairie-petit-caux.fr

Ou par courrier à : Mairie de Petit-Caux – Pôle Proximité – 3 rue des Val des Comtes 76370 PETIT-CAUX

IDENTIFICATION DU CANDIDAT :

Madame, Monsieur,

NOM : Prénom :

Adresse : N° Rue :

Code Postal : Ville :

Mail :@.....

Téléphone :

CANDIDATURE EN QUALITÉ DE :

Artisan Producteur Autres :

Dénomination sociale : N° de SIRET :

Adresse : N° Rue :

Code Postal : Ville :

LISTE DES PRODUITS ET ARTICLES À LA VENTE :

Commerce alimentaire de détail : (activité à préciser)

Fleurise

Producteur de Miel

LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 4 SEPTEMBRE 2022

Formulaire de candidature complété et signé,

Pièce d'identité avec photographie (*carte nationale d'identité, permis de conduire...*),

Carte de commerçant non sédentaire pour les artisans,

Extrait d'inscription au Registre du Commerce datant de moins de 3 mois,

Attestation d'assurance couvrant la responsabilité civile professionnelle ou l'attestation d'assurance de l'association,

Carte grise du véhicule si celui-ci sert à la vente

Pour les producteurs : certificat d'assujettissement au régime de protection sociale des personnes non salariées agricoles (MSA)

J'atteste sur l'honneur l'exactitude de l'ensemble des renseignements fournis dans mon dossier de candidature.

Fait à : Le :

Signature :

NOTA :

Pour toute demande vous pouvez prendre contact à dpo@mairie-petit-caux.fr. Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à la réalisation du traitement du Marché Artisanal et Fermier. Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées. Les données ne sont destinées qu'à la Mairie de Petit-Caux et ne sont transmises à aucun tiers. Elles sont conservées pour la durée de la demande d'occupation du domaine public. Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant. Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter Monsieur le Maire à l'adresse indiquée ci-dessus. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.